



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Légitimité du financement de l'UNRWA par la France

Question écrite n° 4927

Texte de la question

Mme Yaël Ménaché attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur l'engagement de la France envers l'UNRWA sur le plan du subventionnement. En effet, des accusations de complicité de 19 de ses employés avec le mouvement terroriste Hamas pèsent sur l'UNRWA. À ce titre, une jeune otage du Hamas, libérée le 19 janvier 2025, a officiellement affirmé avoir été détenue dans des locaux de l'UNRWA, si bien que l'institution s'est fendue d'un communiqué dans lequel elle affirme que l'allégation de cette jeune otage israélienne de 24 ans était très sérieuse et devait faire l'objet d'une investigation. Cette allégation est corroborée par le témoignage de sa maman qui, dans un message datant du 31 janvier 2025 et posté sur X, déclare que le Hamas avait détenu sa fille dans des installations de l'UNRWA et lui avait refusé l'accès à un traitement médical à la suite de la perte de deux doigts de la main gauche après avoir été blessée par les balles des terroristes du Hamas lors de son enlèvement le 7 octobre 2023. Plus encore, la porte-parole elle-même de l'UNRWA s'est exprimée sur la BBC sur le caractère absolument sérieux de ces allégations et a précisé que des investigations indépendantes devaient être menées. Le porte-parole du gouvernement israélien a lui aussi déclaré que l'UNRWA regorgerait de centaines d'employés membres du Hamas. Or, le 28 janvier 2025, au Conseil de sécurité de l'ONU, à New York, le représentant permanent de la France auprès des Nations unies a réaffirmé le soutien total de la France à l'UNRWA. Il a notamment déclaré que la France continuerait d'être un partenaire de l'UNRWA en 2025 et a annoncé une nouvelle contribution de 50 millions d'euros pour la population de Gaza en 2025, dont 20 millions d'euros pour l'UNRWA. En 2024, la France avait déjà subventionné l'UNRWA à hauteur de 33 millions d'euros. Mme la députée appelle M. le ministre à porter une attention toute particulière sur cette accusation portée à l'égard de l'UNRWA soupçonnée d'employer des terroristes du Hamas. Elle lui demande si la France ne prend pas également le risque d'allouer des deniers publics à une institution infiltrée par une organisation terroriste.

Données clés

Auteur : [Mme Yaël Ménaché](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4927

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mars 2025